

# MedNET « 10 ans et après »

**10 ans de coopération en région  
méditerranéenne sur les drogues  
et les addictions**

**Impact du MedNET**

**Conseil de l'Europe, Strasbourg**



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

# **MedNET « 10 ans et après »**

**10 ans de coopération en région  
méditerranéenne sur les drogues  
et les addictions**

**Impact du MedNET**

*Les vues exprimées dans cet ouvrage  
sont de la responsabilité des auteurs  
et ne reflètent pas nécessairement la  
ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Toute demande de reproduction ou  
de traduction de tout ou d'une partie  
de ce document doit être adressée  
à la Direction de la communication  
(F-67075 Strasbourg ou publishing@  
coe.int). Toute autre correspondance  
relative à ce document doit être  
adressée à la Direction générale  
Droits de l'Homme et Etat de droit.

Couverture et mise en page :  
Service de la production des  
documents et des publications  
(SPDP), Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, novembre 2016  
Imprimé dans les ateliers  
du Conseil de l'Europe

# Table des matières

---

<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT</b>	<b>11</b>
En bref	11
Contexte	12
Evaluation de l'impact	12
Méthodologie	12
Résultats	13
Financement et fonctionnement	20
Conclusions	20



# Résumé exécutif

---

■ Le Réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions, connu sous le nom de MedNET, facilite le dialogue entre l'Europe et ses pays voisins au sud de la Méditerranée, par la voie de la coopération, des échanges et du renforcement des capacités, en stimulant non seulement les échanges Nord-Sud et les échanges Sud-Nord, mais aussi la coopération Sud-Sud. Ainsi, il s'emploie à favoriser des stratégies politiques cohérentes, à développer le partage d'expériences et de pratiques, la formation et l'appui technique, à stimuler la création d'institutions, la collaboration et la communication entre les organismes et les parties prenantes, et à encourager la mise en place de politiques fondées sur les droits de l'homme. Il s'inspire largement de la fonction classique de liaison du **Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, qui assure sa coordination et sa gestion.**

■ Le réseau lui-même a été créé de manière informelle au cours d'une conférence organisée à Malte en 1999 par le Groupe Pompidou sur le thème « La coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne ». Compte tenu des résultats positifs d'une étude de faisabilité conduite par la France et les Pays-Bas, la création du Réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions (MedNET) a été officialisée à Amsterdam en 2006, avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de Malte, la coordination et la gestion du réseau étant confiée au Groupe Pompidou.

■ **MedNET poursuit ses objectifs fondés sur les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe :** les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. Les 12 pays membres qui sont situés sur les pourtours sud et nord du bassin méditerranéen (Algérie, Chypre, Egypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Portugal et Tunisie) échangent, dans l'esprit de ces valeurs, leurs expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques en

matière de drogues, en privilégiant des formations visant à créer des services de soins et de prise en charge thérapeutique dans le respect des droits de l'homme. MedNET répond en dernière analyse aux besoins des usagers de drogues et présente l'addiction comme un problème de santé, afin que les personnes qui souffrent de problèmes de drogues soient traitées comme des patients et non comme des délinquants.

■ Le réseau MedNET s'est avéré bénéfique pour tous les pays concernés : dans la région sud, il a fonctionné pendant le Printemps arabe ; dans les pays situés sur le pourtour nord, il a poursuivi son action en période d'austérité.

■ L'évaluation de l'impact de l'action du MedNET dans les pays du sud de la Méditerranée a comporté trois volets :

1. Analyse des rapports d'activité annuels du MedNET
2. Rapports de pays 2016 des correspondants du MedNET en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Egypte, en Jordanie et au Liban visant à évaluer l'impact du réseau
3. Enquête auprès des correspondants du MedNET et des participants impliqués dans les activités menées à ce jour (autour de 300). Le taux de réponse a été de 20 %. (Evaluation par les participants, P-PG MedNET (2016) 13)

■ **Les résultats obtenus** sont les suivants :

## 1. Recherche, collecte et analyse des données

*Le Projet méditerranéen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et les autres drogues (MedSPAD) met aujourd'hui en lumière l'usage des drogues chez les adolescents dans la région méditerranéenne.*

■ Des enquêtes nationales MedSPAD en milieu scolaire ont été effectuées au Liban, au Maroc, en Tunisie et en Egypte

■ Un premier rapport analysant les données de neuf pays sur la consommation d'alcool, de tabac et de drogues par les adolescents en milieu scolaire a été publié en 2015

■ Le comité MedSPAD a été élargi en 2016 pour inclure Israël et la Turquie, Etats membres du Groupe Pompidou

*Des observatoires sur les drogues et les addictions sont en cours de création dans la région méditerranéenne : au Maroc, en Egypte et au Liban.*

## 2. Stratégies nationales drogues

*La législation sur les drogues évolue et des stratégies nationales drogues sont en train de voir le jour.*

■ Cette évolution a fait suite à la conférence qui s'est tenue à Rome en 2012 sur la promotion de stratégies et des plans d'action nationaux en matière de drogues dans la région méditerranéenne, et aux tables rondes menées sur ce thème en 2012 et 2013.

■ La Tunisie rédige actuellement une stratégie nationale drogues et révisé sa législation en la matière. Le Liban lance une stratégie sur la prévention et la prise en charge de de l'alcoolisme et de l'abus de substances. En 2017, l'Algérie lancera sa troisième stratégie drogues.

## 3. Prévention et traitement de l'addiction

*Des activités de prévention ciblées sont mises en œuvre.*

■ Des systèmes nationaux de prévention des addictions sont actuellement en place, avec des programmes de prévention centrés sur la santé et basés sur des connaissances validées. Au Maroc et au Liban, le traitement de substitution aux opiacés est mis en place ; en Algérie, il sera disponible d'ici la fin de l'année 2016.

## 4. Répression et réduction de l'offre

*La coopération dans ce domaine s'intensifie.*

■ Depuis 2008, des séminaires sont régulièrement organisés en Algérie et au Liban sur les drogues de synthèse et les précurseurs de drogues. Depuis 2014, les pays du MedNET sont membres du Groupe Aéroports du Groupe Pompidou et du réseau précurseurs, se joignant ainsi aux activités du Groupe Pompidou dans le domaine répressif. En 2016, le Groupe Pompidou a également organisé en Italie un symposium sur les nouvelles substances psychoactives, qui a réuni des pays de MedNET.



## 5. Formation et éducation

*Les capacités en matière de ressources humaines dans ce domaine sont renforcées.*

■ Les personnes travaillant dans le secteur médical peuvent se spécialiser en suivant des cours sur les addictions de niveau universitaire qui ont été mis en place en Tunisie et au Maroc, ce qui permet d'augmenter le nombre de personnes qualifiées travaillant dans des centres de prise en charge thérapeutique, et en conséquence, d'accroître la qualité des services.

■ Des pays membres actuels ou anciens du Groupe Pompidou, tels que la Belgique, l'Irlande, la France, la Norvège, le Portugal, la Suisse et le Royaume-Uni, ont organisé divers séminaires de formation et visites d'étude. Des experts indépendants provenant de ces pays et de la Croatie ont également participé à des séminaires régionaux.

## 6. Droits de l'homme

*L'accès aux soins pour tous les usagers de drogues est étendu et la dimension de genre est progressivement intégrée dans la politique drogues.*

■ Dès 2008, les pays du MedNET ont commencé à lancer des initiatives concrètes pour promouvoir la santé des usagers de drogues et répondre à leurs besoins sociaux et à ceux de leur famille, initiatives qui ont débouché sur des solutions innovantes, adaptées aux traditions culturelles. Celles-ci englobent l'introduction de traitements de substitution aux opiacés au Maroc et au Liban. En Egypte, des projets ont été mis en œuvre pour mettre en place des services spécifiques de prise en charge et de soins pour les femmes, complétés par un projet de suivi visant à proposer des soins spécifiquement destinés aux femmes enceintes consommatrices de drogues. D'autres projets ont également permis d'élaborer des services spécifiques pour les adolescents et, en 2016, un projet conçu pour les patients consommateurs de drogues atteints par le VIH a été mis en place.

## 7. MedNET coopère avec la société civile et les organisations internationales au niveau national et régional

*La coopération avec la société civile et les organisations internationales s'accroît.*

■ L'observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) et la Commission européenne participent aux réunions annuelles du comité.

■ La société civile joue également un rôle actif dans la région méditerranéenne et participe aux activités nationales et régionales du réseau MedNET

## Financement et fonctionnement du réseau

*En dix ans, le réseau MedNET a recueilli plus de deux millions d'euros pour mettre en œuvre ses programmes de travail annuels fondés sur les demandes des pays participants.*

■ Les échanges d'expertise et les visites d'étude organisées par des pays participants constituent des contributions précieuses, de même que les fonctions d'administration et de coordination assurées par le secrétariat du Groupe Pompidou, financé par le budget ordinaire de ce dernier.

## Conclusions

■ Concrètement, le réseau méditerranéen MedNET fonctionne parce qu'il répond à un besoin des pays concernés et que les pays donateurs ont pris conscience de l'enjeu, à savoir le respect des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe – les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit.

■ Le réseau MedNET offre une structure décisionnelle politique dans le cadre de laquelle les représentants des pays membres se réunissent deux fois par an pour établir un programme de travail, un budget et des lignes budgétaires externes qui peuvent être approuvés, adopter un rapport annuel et faire appel à l'expertise et à la coopération de pays membres ou non membres du Groupe Pompidou.

■ La contribution positive du réseau MedNET mérite la reconnaissance du Groupe Pompidou. Celui-ci peut être fier des travaux réalisés à ce jour, qui figurent en bonne place parmi les actions menées par les grandes organisations internationales. Dans cet esprit, le Groupe devrait accorder aux activités du réseau un financement adapté, afin de conserver la dynamique actuelle dans la période à venir.



# Rapport

---

## En bref

■ Le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions connu sous le nom de MedNET trouve son origine lors d'une conférence organisée à Malte en 1999 par le Groupe Pompidou sur le thème « La coopération dans la région méditerranéenne sur l'usage de drogues : mise en place de réseaux dans la région méditerranéenne ».

■ La création d'un réseau de coopération dans la région méditerranéenne a alors été débattue et le projet MedSPAD (Projet méditerranéen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et les autres drogues) a été lancé. Le réseau lui-même a été créé de manière informelle au cours de cette conférence.

■ Compte tenu des résultats positifs d'une étude de faisabilité conduite par la France et les Pays-Bas, la création du réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions (MedNET) a été officialisée à Amsterdam en 2006, avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de Malte, la coordination et la gestion du réseau étant confiée au Groupe Pompidou.

■ Lors de la première conférence de haut niveau du réseau MedNET organisée à Strasbourg en 2009, les pays participants ont reconnu le rôle du Groupe Pompidou dans le développement de la coopération entre les pays méditerranéens, tout en appelant à renforcer le réseau MedNET.

■ Le réseau MedNET rassemble douze pays (Algérie, Chypre, Egypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Portugal et Tunisie) et il amorce une coopération avec la Palestine et la Turquie. Les échanges d'expériences s'étendent aujourd'hui au-delà de ces pays jusqu'à inclure la Belgique, la Croatie, l'Irlande, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni, qui ont participé et continuent de participer aux activités du réseau.

## Contexte

■ Le réseau MedNET facilite le dialogue entre l'Europe et ses pays voisins au sud de la Méditerranée, par la voie de la coopération, des échanges et du renforcement des capacités, en stimulant non seulement les échanges Nord-Sud et les échanges Sud-Nord, mais aussi la coopération Sud-Sud. Pour ce faire, il s'emploie à favoriser les stratégies politiques cohérentes, à développer le partage d'expériences et de pratiques, la formation et l'appui technique, à stimuler la création d'institutions, la collaboration et la communication entre les organismes et les parties prenantes, et à encourager la mise en place de politiques fondées sur les droits de l'homme. Il s'inspire largement de la fonction classique de liaison du Groupe Pompidou, qui assure sa coordination et sa gestion.

## Evaluation de l'impact

■ Le réseau MedNET a pour objectif de promouvoir la coopération et les échanges mutuels de connaissances entre les pays méditerranéens (Nord-Sud et Sud-Nord) et dans les pays méditerranéens (Sud-Sud) par les voies suivantes :

- ▶ Elaborer et mettre en œuvre des politiques cohérentes et équilibrées en matière de drogues qui respectent les droits de l'homme, intègrent la dimension de genre et se fondent sur les données recueillies par les observatoires nationaux
- ▶ Renforcer le processus politique et démocratique dans la région en promouvant les droits à la santé des usagers de drogues et en soutenant les réformes législatives nécessaires
- ▶ Le présent rapport a pour objet d'évaluer l'impact des activités du réseau MedNET qui ont été élaborées pour atteindre les objectifs établis

## Méthodologie

■ L'évaluation de l'impact de l'action du MedNET dans les pays du sud de la Méditerranée a comporté trois volets :

1. Analyse des rapports d'activité annuels du MedNET
2. Rapports d'impact des pays 2016 des correspondants du MedNET en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Egypte, en Jordanie et au Liban visant à évaluer l'impact du réseau

3. Enquête auprès des correspondants du MedNET et des participants impliqués dans les activités menées à ce jour (autour de 300). Le taux de réponse a été de 20 %. (Evaluation par les participants, P-PG MedNET (2016) 13)

## Résultats

### 1. Recherche, collecte et analyse de données

■ Pour élaborer une politique donnée, il importe avant toute chose de faire un état des lieux, afin de connaître et de comprendre la situation. Ce n'est pas un hasard si la première activité conjointe des pays méditerranéens, parallèlement à la création d'un réseau MedNET, a consisté à élaborer un projet méditerranéen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et les autres drogues (MedSPAD « Mediterranean School Survey Project on Alcohol and Other Drugs »), qui a permis de recueillir des informations utiles sur la consommation de drogues des adolescents de la région méditerranéenne et leur attitude à cet égard.

■ Entre 2000 et 2006, l'Algérie, le Maroc, la France et Malte ont conçu une méthodologie pour l'enquête MedSPAD. Celle-ci a été lancée officiellement à Rabat en 2003, avec l'appui du ministère marocain de la Santé. La validité et la fiabilité des enquêtes scolaires fondées sur la méthodologie de l'Enquête européenne en milieu scolaire sur les drogues et d'autres alcools (ESPAD « European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs ») ne sont plus à prouver et les premières conduites en 2005 à Rabat (Maroc) et à Alger (Algérie) ont prouvé qu'il était possible de mener ce type d'activité dans les pays du sud de la Méditerranée et d'échanger les informations fournies. Des lignes directrices sur l'enquête MedSPAD ont été progressivement élaborées, puis publiées pour la première fois en 2011. Elles sont régulièrement mises à jour à mesure que chaque pays effectue son enquête et apporte l'expertise ainsi acquise. En 2008, une enquête MedSPAD nationale a été conduite au Liban. Le Maroc a mené sa première enquête en 2009, avant de recommencer en 2013. La Tunisie s'est lancée dans le processus en 2013, et l'Algérie et l'Égypte ont conduit leur première enquête MedSPAD à l'échelle nationale en 2016.

■ En 2015, le comité MedSPAD a publié son premier rapport recensant les données relatives à neuf pays sur la consommation d'alcool, de tabac et de drogue par les élèves adolescents de la région.

■ En 2016, ce comité a été élargi pour inclure Israël et la Turquie, États membres du Groupe Pompidou.

■ Pour établir des politiques fondées sur des données scientifiques, un séminaire régional s'est déroulé à Rabat en 2010 et a permis aux pays du réseau MedNET d'explorer la question et d'entreprendre la création d'observatoires nationaux. En 2011, le Maroc a jeté les bases d'un observatoire national des drogues, suivi de l'Égypte en 2014. En 2015, le réseau MedNET a organisé des tables rondes en Égypte et en Tunisie pour que les deux pays partagent leur expérience et encouragent l'établissement de ce type d'observatoires dans les autres pays membres. En 2012, la Jordanie a présenté une méthodologie de collecte des données sur les demandes en matière de traitement, qui est entrée en application en 2016. L'une des missions de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie de l'Algérie consiste à recueillir et à analyser des données et des formations ont été dispensées sur ce thème au fil des ans. L'Algérie a notamment accru son expertise en la matière en 2016, en participant à des séminaires de formation sur la collecte, l'analyse et la transmission de données ainsi que l'utilisation de celles-ci à des fins de recherche pour élaborer les politiques. Au Liban, en 2016, l'observatoire national des drogues et des addictions entreprend, avec l'aide de l'OEDT, de cartographier la situation en utilisant différentes bases de données relatives aux drogues.

■ Ces activités déployées ont stimulé la recherche en introduisant la collecte de données dans certains pays ou en renforçant la collecte, le dépouillement et l'analyse des informations. Les responsables politiques ont ainsi pu s'appuyer sur l'analyse des données et des rapports pour élaborer des politiques en matière de drogues plus efficaces.

*L'enquête MedSPAD a permis de faire un état des lieux de l'usage de drogues chez les adolescents de la région méditerranéenne et des observatoires des drogues et des addictions sont créés dans cette région.*

## 2. Stratégies nationales drogues

■ L'élaboration d'une stratégie nationale drogues repose juridiquement sur trois conventions des Nations Unies : la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, telle que modifiée par le Protocole de 1972 ; la Convention sur les substances psychotropes de 1971 ; et la Convention contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

■ Une stratégie nationale porte sur des domaines transversaux en matière de politique publique et de prestation de services et fait intervenir des ministères, des organismes et le secteur associatif et bénévole pour proposer une réponse collective au problème des drogues. L'objectif consiste à tirer le

meilleur parti des ressources existantes, établir une hiérarchie des priorités et définir des lignes d'action claires.

■ En 2006, l'Algérie a accueilli le premier séminaire international MedNET sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de politiques en matière de drogues.

■ En 2012, l'Italie a organisé une conférence destinée à promouvoir les stratégies nationales et les plans d'action sur les drogues dans la région méditerranéenne, avec la participation des pays du MedNET. Des tables rondes ont été organisées au Maroc, en Tunisie et en Egypte en 2013 et 2015 sur les rôles et les fonctions d'un observatoire national des drogues et les interactions entre les structures nationales pour élaborer et mettre en œuvre une politique nationale en matière de drogues. Ces tables rondes répondaient aux besoins et à une demande de ces pays et étaient animées par des experts provenant de la Grèce, de l'Italie, de Malte et du Portugal. En parallèle, en 2014, des profils de pays sur la situation et la politique en matière de drogues concernant l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie ont été rédigés en collaboration avec les correspondants de MedNET.

■ En 2017, l'Algérie élaborera sa troisième stratégie drogues qui succédera à celles de 2005 et de 2012.

■ En 2016, la Tunisie a commencé à mettre sur pied une stratégie nationale en matière de drogues, dont les principales orientations ont été envisagées pour la première fois en 2012 lors d'états généraux nationaux avec la participation du Secrétariat du Groupe Pompidou et de représentants de la France, de l'Italie et du Portugal, qui se sont tenus juste après la Révolution. En 2012, le Liban a adopté sa stratégie nationale destinée à prévenir et à traiter l'abus d'alcool et d'autres substances en coopération avec les parties prenantes. Dans les deux pays, des stratégies en matière de drogues ont été conçues dans le cadre du réseau MedNET et avec la contribution de différents experts de MedNET.

*La législation sur les drogues évolue et des stratégies nationales drogues voient le jour.*

### 3. Prévention et traitement des addictions

■ Les pays du MedNET élaborent des systèmes nationaux de prévention des addictions fondés sur des données scientifiques. A la suite de l'enquête MedSPAD, le Comité MedSPAD a été créé en 2012 pour que la politique de prévention puisse s'appuyer sur des enquêtes en milieu scolaire.



■ Les programmes et les projets de prévention mis en place s'articulent autour de la santé. Une conférence nationale sur le renforcement du rôle de la société civile a eu lieu en 2007 en Algérie; des mesures ciblées de prévention comprennent la publication au Maroc de brochures sur la prévention et la formation d'agents de prévention au Liban en 2012. Le Liban a lancé un projet de prévention en 2013 dans un centre d'information de la jeunesse sur les addictions situé dans une zone à haut risque, qui a démarré en 2014. Le programme Life Skills (renforcer les compétences essentielles) des écoles libanaises s'est poursuivi en 2015 et 2016 ; un programme de formation destiné aux professionnels de la nuit et aux consommateurs a été élaboré au Liban en coopération avec le Portugal.

■ Plutôt que de recenser les activités les plus importantes du réseau MedNET centrées sur la prise en charge et le traitement des usagers de drogues, à l'échelle nationale et régionale qui sont trop nombreuses pour être citées ici, il convient de souligner qu'une tendance commune se dessine visant à renforcer les capacités, à échanger les expériences, à créer des centres de traitement spécifiques pour les usagers de drogues, et à proposer un traitement de substitution aux opiacés au Maroc, au Liban et en Algérie et de prévention du VIH/sida pour les usagers de drogues par voie intraveineuse.

*Des activités de prévention ciblées sont mises en œuvre.*

#### 4. Répression/réduction de l'offre

■ Une politique équilibrée en matière de drogues comprend des approches de réduction de la demande mais aussi de l'offre. Compte tenu de l'aspect transnational du problème, la lutte contre le trafic de drogues et les menaces émergentes, comme les nouvelles substances psychoactives, doit s'inscrire dans un cadre régional.

■ En 2008, l'Algérie a organisé un séminaire sur les drogues de synthèse, avec la participation et l'échange d'expertise d'autres pays membres du réseau MedNET. Le Liban a accueilli des séminaires régionaux sur les drogues de synthèse et les précurseurs de drogues en 2010 et sur la lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports en 2012.

■ Depuis 2014, les pays du réseau MedNET font partie du Groupe Aéroports du Groupe Pompidou. Ils participent progressivement aux activités du Groupe Pompidou liées à la réduction de l'offre : la répression, telles que le réseau précurseurs.

■ En 2016, les pays du MedNET ont également participé au Symposium du Groupe Pompidou sur les nouvelles substances psychoactives qui s'est tenu à Venise (Italie).

*La coopération dans le domaine répressif s'intensifie.*

## 5. Formation et éducation

■ Le Maroc a lancé des cours d'addictologie en 2009 dans les facultés de médecine de Casablanca et de Rabat. Ces cours ayant été régulièrement dispensés, le nombre de personnes formées pour travailler dans des centres de traitement réparties dans tout le Maroc a augmenté, de même que la qualité de la prestation de services. En 2013, la Tunisie a lancé un cours d'addictologie à l'issue d'une phase pilote.

■ D'autres activités du réseau MedNET et de l'ensemble du Groupe Pompidou ont contribué à développer la formation et l'acquisition d'expertise dans ce domaine. Des visites d'étude ont en effet été organisées dans des pays membres anciens ou actuels du Groupe Pompidou, comme la Belgique, l'Irlande, la France, la Norvège, le Portugal, la Suisse et le Royaume-Uni. Des experts indépendants d'autres pays membres anciens ou actuels du Groupe Pompidou, tels que la Croatie, l'Irlande, la Norvège, la Suisse et les Pays-Bas, ont également participé à des séminaires régionaux.

*Le renforcement des capacités en ressources humaines s'intensifie.*

## 6. Droits de l'homme

■ Dès 2008, des pays du réseau MedNET ont engagé des initiatives concrètes destinées à améliorer l'état de santé des usagers de drogues et la situation sociale de leurs proches qui se sont traduites par des solutions innovantes adaptées aux traditions culturelles.

■ Des mesures efficaces visant à réduire les effets préjudiciables de l'abus de drogues sur la santé publique et ses conséquences sociales ont été mises en place. Elles comprennent la création d'un programme de traitement de substitution aux opiacés par la méthadone à Rabat (Maroc) en 2008, qui a ensuite été déployé au niveau national en 2013. En 2009, le Liban a introduit un traitement de substitution aux opiacés. Avec l'appui de Malte qui gérait un programme de formation spécifique, l'Egypte a lancé un projet destiné à créer des services spéciaux pour le traitement des femmes en 2013. En 2016, ce projet a été complété par un projet de suivi proposant des soins spécifiques conçus pour les femmes enceintes consommatrices de stupéfiants. En 2015,

l’Égypte a également mis en route un projet prévoyant de mettre en place des services spécifiques pour les adolescents et en 2016, un autre projet spécifique destiné aux consommateurs de drogues atteints par le VIH.

■ En 2015 et 2016, l’Algérie a organisé des séminaires, des initiatives de formation et des visites d’étude pour se préparer au lancement du programme de traitement de substitution aux opiacés qui sera mis en place à la fin de l’année 2016.

■ La participation du réseau MedNET à l’étude du Groupe Pompidou sur la « dimension de genre dans l’utilisation à des fins non médicales des médicaments délivrés sur ordonnance en Europe et dans la région méditerranéenne » a permis aux pays membres de se familiariser avec ce problème qui nécessite une attention spéciale et la prestation de services particuliers. Les pays de MedNET intègrent ainsi progressivement la dimension de genre dans leurs politiques de drogues.

■ En 2011, le Maroc est devenu le premier pays non membre du Conseil de l’Europe à se joindre au Groupe Pompidou, exprimant ainsi son adhésion aux valeurs du Conseil de l’Europe, c’est-à-dire les droits de l’homme, la démocratie et l’Etat de droit.

■ Les stratégies nationales marocaines, tunisiennes et égyptiennes en matière de drogues intègrent également la dimension des droits de l’homme et de genre.

*L'accès aux soins de tous les usagers de drogues est élargi et la dimension de genre est progressivement intégrée dans les politiques drogues.*

## 7. MedNET coopère avec la société civile et les organisations internationales au niveau national et régional

■ Les activités régionales sont indispensables pour faire face aux problèmes communs et en débattre, et partager les expertises. Elles permettent de mettre en place des réseaux et des contacts informels entre les participants.

■ En 2010, la Jordanie a organisé un séminaire régional sur la collecte de données et le Maroc a accueilli un séminaire régional sur la création d’observatoires nationaux. En 2012, le Liban a organisé un séminaire régional sur le trafic de drogues dans les aéroports, en coopération avec l’Organe international de contrôle des stupéfiants et l’Organisation Mondiale des Douanes.

■ Le réseau MedNET a créé des activités en partenariat avec d'autres organisations européennes et internationales, notamment l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) en particulier dans le domaine du genre, et entrepris de participer au projet DADNET (réseau femmes, alcool et drogues).

■ En 2015, les pays du MedNET ont participé au séminaire du Groupe Pompidou sur les femmes, les violences et les drogues, qui visait à accroître la sensibilisation sur les questions de genre et la nécessité d'intégrer une dimension de genre dans leurs politiques en matière de drogues.

■ La participation de parties prenantes de la société civile aux activités nationales des pays du MedNET a renforcé le rôle et la visibilité du secteur associatif.

■ Entre 2009 et 2011, le réseau MedNET a collaboré avec l'Association de réduction des risques pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENAHRRA), une association non gouvernementale régionale à but non lucratif, centrée sur des initiatives de renforcement des capacités de la société civile. Son pôle de connaissances sous-régional pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie a ainsi reçu un financement du MedNET pour des activités de formation visant à faire connaître les besoins des usagers de drogue par voie intraveineuse au sein des ONG.

■ L'Algérie a organisé en 2007 une conférence sur le rôle du mouvement associatif face à la toxicomanie à laquelle ont participé d'autres pays du MedNET. En 2009, une formation sur la création de projets relatifs à la toxicomanie a été offerte à 150 associations dans trois zones différentes de l'Algérie. En 2015, des experts algériens ont effectué une visite d'étude à Paris (France) sur la façon d'établir un forum des associations. En 2011, un atelier s'est tenu en Tunisie sur la « stratégie nationale de réduction des risques pour les usagers de drogues par voie intraveineuse », conçu pour faire l'interface entre les structures publiques et celles de réintégration dans la société civile. La même année, un cours de formation sur le traitement de substitution aux opiacés a été dispensé aux professionnels de la santé en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

*La coopération avec la société civile et les organisations internationales s'accroît.*

## Financement et fonctionnement

■ Le programme de travail annuel du réseau MedNET est principalement financé par les contributions volontaires des pays membres qui ont atteint 2 millions d'euros au total sur dix ans.

■ Les activités du MedNET bénéficient également du Programme Sud I et II, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe pour renforcer la « réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional ».

■ En 2016, le réseau MedNET a également reçu une contribution volontaire de la Norvège destinée à la politique de voisinage pour le Maroc et la Tunisie du Conseil de l'Europe. En 2016, une visite d'étude a également été financée par le Programme d'assistance technique et d'échange d'information (TAIEX) de l'UE.

■ Outre ces dons, il convient d'inclure dans les contributions utiles l'expertise des pays du MedNET et d'autres pays qui ont organisé des visites d'étude, ainsi que les fonctions d'administration et de coordination assurées par le Secrétariat du Groupe Pompidou financé par le budget ordinaire de celui-ci.

*En dix ans, le réseau MedNET a recueilli plus de deux millions d'euros pour mettre en œuvre son programme de travail annuel fondé sur les demandes des pays participants.*

## Conclusions

■ Le Groupe Pompidou est une entité du Conseil de l'Europe et en défend les valeurs fondamentales, c'est-à-dire les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Cela se manifeste dans les types d'actions entreprises par le Groupe Pompidou au fil des ans. Un exemple éloquent est celui du réseau MedNET, dans lequel 12 pays membres, situés sur les pourtours sud et nord du bassin méditerranéen, échangent des expériences sur la base des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit concernant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en matière de drogues et dispensent des formations destinées à concevoir des services de soins et de prise en charge thérapeutique. Ainsi, le réseau MedNET répond en dernière analyse aux besoins des usagers de drogues et souligne l'importance de considérer l'addiction comme un problème de santé, afin que les personnes qui souffrent d'un problème de drogues soient traitées comme des patients et non comme des délinquants.

■ Dans l'état actuel des choses, il convient de souligner que le réseau s'est avéré bénéfique pour tous les pays impliqués : en effet, dans la région sud, il a fonctionné pendant le Printemps arabe et, dans les pays situés sur le pourtour nord, il a poursuivi son action en période d'austérité. Malgré la crise économique, le réseau MedNET et le Groupe Pompidou continuent de mener des projets grâce aux contributions volontaires de multiples pays membres pour accomplir leur mission. Dans le cadre de la coopération dans la région méditerranéenne par le biais du MedNET, le Groupe Pompidou a participé à l'initiative récente de l'Union européenne visant à financer le Conseil de l'Europe dans le cadre du Programme Sud destiné à renforcer la réforme démocratique dans les pays de la région méditerranéenne. Le rôle du MedNET dans cette action conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe ayant reçu une évaluation positive, le réseau a pu continuer d'apporter sa contribution au deuxième programme, qui met l'accent sur la gouvernance démocratique.

■ Une large partie de ces projets ont pu être accomplis grâce à l'engagement personnel et professionnel constant des représentants des pays du MedNET et celui du secrétariat du Groupe Pompidou.

■ Les résultats présentés brièvement parlent d'eux-mêmes. Les quelques exemples qui suivent n'offrent qu'un aperçu très sommaire des travaux réalisés par le Groupe Pompidou et par les membres du Réseau ces dernières années:

- ▶ Le Maroc a rejoint le Groupe Pompidou
- ▶ Le Maroc a mis en place environ neuf centres de soins proposant un traitement de substitution à l'héroïne qui a été le premier dans la région. Le Liban a pris la suite et l'Algérie comme la Tunisie est sur le point d'entreprendre la mise en œuvre de ce type de prise en charge thérapeutique
- ▶ Le Maroc, l'Égypte et le Liban ont créé chacun un observatoire national des drogues et la Tunisie envisage d'en créer un
- ▶ L'Égypte a créé le premier établissement de soins pour les femmes consommatrices de drogues, qui accueille environ 200 femmes ayant des problèmes de drogues. Le pays met actuellement en place des services destinés aux mineurs qui représentent une autre étape essentielle dans l'aide aux plus vulnérables
- ▶ La Tunisie est en voie de modifier la législation pour que les usagers de drogues puissent recevoir une aide plutôt que d'être incarcérés. L'expertise juridique a été fournie par le réseau MedNET

- ▶ Le projet sur la problématique de genre lancé par l'Italie a fait de grandes avancées en matière de sensibilisation, pour que chacun comprenne que le problème des drogues ne doit pas être traité de la même façon chez les hommes et chez les femmes
- ▶ Depuis 2014, les représentants des pays du MedNET participent régulièrement aux réunions du Groupe de coopération des services de lutte contre le trafic de drogues dans les aéroports européens et l'aviation générale (Groupe Aéroports) du Groupe Pompidou et, depuis 2015, au Réseau précurseurs
- ▶ Depuis que le projet MedSPAD a introduit la collecte de données et que son comité permet d'utiliser les résultats obtenus en politique, la recherche rassemble de plus en plus de pays. Israël, qui a participé avec la Palestine à la conférence de Malte en 1999 et qui est devenu un Etat membre du Groupe Pompidou en 2013, vient de se joindre au comité MedSPAD en 2016

■ Concrètement, le réseau méditerranéen MedNET fonctionne parce qu'il répond à un besoin des pays concernés et que les pays donateurs ont pris conscience de l'enjeu, à savoir le respect des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe – les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit.

■ Le réseau MedNET offre une structure décisionnelle politique dans le cadre de laquelle les représentants des pays membres se réunissent deux fois par an pour établir un programme de travail, un budget et des lignes budgétaires externes qui peuvent être approuvés, adopter un rapport annuel et faire appel à l'expertise et à la coopération de pays membres ou non membres du Groupe Pompidou.

■ La contribution positive du réseau MedNET continue ainsi de mériter la reconnaissance du Groupe Pompidou. Celui-ci peut être fier des travaux réalisés à ce jour, qui figurent en bonne place parmi les actions menées par les grandes organisations internationales. Dans cet esprit, le Groupe devrait accorder aux activités du réseau un financement adapté, afin de conserver la dynamique actuelle dans la période à venir.

## Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la Grande Europe et au-delà qui permet aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations sur l'abus et le trafic de drogues. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient en 1980 un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2016, il rassemble 38 pays: 36 parmi les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc et Israël.

## MedNET

MedNET est le réseau de coopération en région méditerranéenne sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Créé en 2006, il a pour objectif de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques drogues fondées sur le respect de la santé, les droits de l'homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Douze pays en sont membres en 2016.



[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE